

Réf: Dossier 184052

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE COULIBALY POUR LE
COMMERCE INTERNATIONAL » en abrégé « SAC-CI »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ASSOMIEN
PK18, Lot 3774, Ilot 414

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 26/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE
COULIBALY POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL » en
abrégé « SAC-CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Industrie du textile et de l'habillement

Import-export

Vente de vêtements

Vente de chaussures

Vente de bijoux

Vente de sacs à main

Vente de parfums

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ASSOMIEN
PK18, Lot 3774, Ilot 414

Dirigeant(s) M COULIBALY YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01484 du 09/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11227/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

